

Gérer ses QR-factures

La fin d'une longue histoire

Après plus de 100 ans de bons et loyaux services, le bulletin de versement (BVR) qu'il soit rose, rouge ou d'une autre couleur va disparaître au mois de septembre 2022, de même que le carnet jaune de nos grand-mères. Cette fois c'est certain, malgré que cette annonce datant de 2018 a été retardée pour différentes raisons (retards dû à la pandémie, développement des logiciels nécessaires, impact de sa mise en œuvre, etc..). Certaines banques déjà n'acceptent plus l'enregistrement de paiements périodiques programmés après septembre 2022 s'ils sont basés sur un BVR, tous ces différents bulletins de versements ne seront plus acceptés après cette date.



Comme certaines personnes le pensent à tort, ce n'est pas une nouvelle mesure de PostFinance, c'est la Suisse qui évolue vers un mode de paiement international, plus simple (pas pour beaucoup d'entre nous !), plus rapide et plus sécurisé, en adéquation avec la norme internationale ISO 20022, se basant sur les messages XML (Extensible Markup Language) pour l'échange de données électroniques dans le secteur financier.

Comment seront remplacés les BVR actuels

Vous avez peut-être déjà reçu ces nouvelles factures et cela ne vous a pas posé de problème pour effectuer le paiement demandé, mais sachez que d'autres personnes, pas seulement des seniors comme le disent les mauvaises langues, mais aussi des personnes prétendument à la page avec les nouveautés technologiques ne savent pas trop comment gérer ses factures si elles leur proviennent par courrier postal ou par email.

La QR-facture contient une section paiement avec un récépissé qui contient les indications requises pour l'exécution d'un paiement sous la forme d'un Swiss QR code qui est assorti au centre d'une croix suisse en guise de signe distinctif, il intègre sous forme numérique toutes les informations requises pour le paiement.

Récépissé Compte / Payable à CH80 0900 0000 1429 4721 8 Sam Gratt Rue des Mangeaisons 1224 Chêne-Bougeries Payable par Homère Dallors Rue Tabagga 12 1212 Grand-Lancy Monnaie Montant CHF 100.00 Point de dépôt	Section paiement  Monnaie Montant CHF 100.00	Compte / Payable à CH80 0900 0000 1429 4721 8 Sam Gratt Rue des Mangeaisons 1224 Chêne-Bougeries Informations supplémentaires Exemple de facture QR code Payable par Homère Dallors Rue Tabagga 12 1212 Grand-Lancy
--	---	--

Principales nouveautés de la QR-facture

- Toutes les informations requises pour le paiement sont non seulement intégrées au Swiss QR Code, mais aussi imprimées sur la section paiement, et donc lisibles sans outil technique.
- La QR-facture peut être imprimée par soi-même avec toute imprimante disponible dans le commerce.
- La section paiement à la dimension A6 (14.8 x 10.5 cm) est imprimée en bas de page A4 de la QR-facture ou séparément en annexe. Sont autorisées les polices de caractères sans empattements OCR-B, Arial, Frutiger, Helvetica et Liberation Sans uniquement en noir. La taille de police doit être au moins de 6 pt et au maximum de 10 pt. Le titre **Section paiement** avec une taille de caractères gras de 11 pt constitue une exception.
- Il n'est plus nécessaire de saisir manuellement les données ou de les compléter ultérieurement. L'intégralité des informations de paiement est saisie en un seul clic, au moyen d'un smartphone ou de la caméra intégrée avec le PC pour être transmise par votre accès e-banking.
- La QR-facture peut contenir des informations supplémentaires permettant une harmonisation automatique sur le plan comptable, tel que l'identification de l'entreprise ou un numéro de facture pour le destinataire.
- La QR-facture est également utilisable avec des méthodes de paiement alternatives telles que TWINT ou l'e-facture, si celles-ci sont offertes par l'émetteur de factures.

Origine du QR code

Le QR code (Quick Response code) a été créé en 1994 par Masahiro Hara, ingénieur de l'entreprise japonaise Denso-Wave, pour l'acheminement des pièces détachées dans les usines de Toyota. L'étiquetage des pièces fabriquées avec un barre-code qui ne peut contenir que de 10 à 13 caractères posait un gros problème, il fallait une dizaine de ces codes-barres pour étiqueter chaque pièce fabriquée.

C'est en observant le plateau du jeu igo (jeu de go en français) que Masahiro Hara a eu l'idée du QR Code.

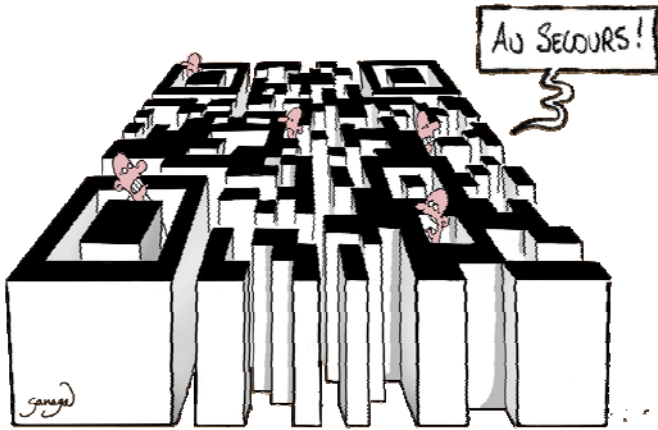
Jeu originaire de Chine. Il oppose 2 adversaires qui placent à tour de rôle des pierres (go-ishi) noires (181) et blanches (180) sur les intersections du plateau « goban » quadrillé de 19x19 lignes = 361 intersections.

Le but est de contrôler le plan du jeu en y construisant des « territoires ». Les pierres encerclées deviennent des « prisonniers », le gagnant étant le joueur ayant totalisé le plus de territoires et de prisonniers.



Rendu public en 1999, Denso-Wave publie le QR code sous licence libre3, sa normalisation ISO 18004 sera publiée en juin 2000, révisée en 2006 puis en 2015.

Concept du QR code



Le QR code est une symbolique matricielle à deux dimensions.

Les symboles sont constitués de modules carrés noirs disposés dans un carré à fond blanc. Un motif de positionnement unique est placé aux trois angles du symbole.

Le QR code peut contenir 7'089 chiffres ou 4'296 caractères alphanumériques.

Les informations sont enregistrées d'après la table de codage ISO 18004 qui utilise la conversion en binaire selon le code : Blanc = 0, Noir = 1.

Le QR code utilise 4 modes de codage normalisés (numérique, alphanumérique, octet / binaire et kanji) pour stocker les données.

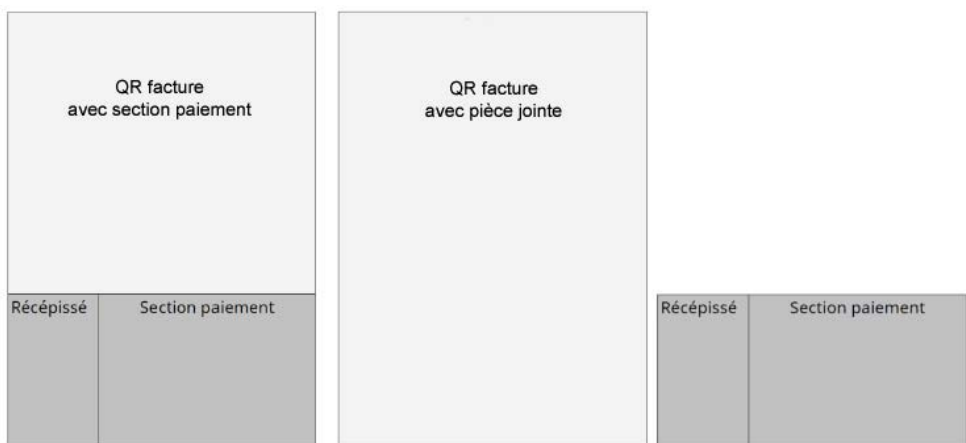
Le QR code est fiable, il contient jusqu'à 4 niveaux de correction d'erreurs.

Attention : Les QR codes peuvent pointer vers des adresses de sites internet ou des logiciels exécutables et malveillants pour tenter d'avoir accès à votre smartphone ou PC.

Gérer ses paiements avec la QR-facture

Vous n'avez pas de smartphone capable de scanner un QR code et pas d'accès à l'e-banking de votre banque.

Vous avez reçu par courrier postal une QR-facture papier imprimée sur une feuille A4 avec la section de paiement en bas de page ou en annexe.



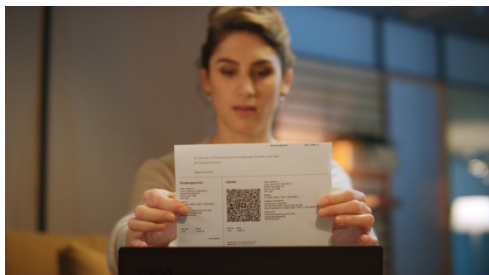
Comme pour le BVR, vous pouvez aller au guichet de poste (s'il existe encore !) pour effectuer votre paiement, mais au préalable il faut détacher ou découper la section paiement et la présenter au guichet, après avoir dûment rempli les informations « Payable par », « Monnaie – CHF ou EUR » et le « Montant » si ces informations sont manquantes.

La personne du guichet découpera le « Récépissé » et vous le rendra dûment tamponné.

Vous avez un accès e-banking à votre compte et pas de smartphone capable de scanner un QR code.

QR-facture reçue par courrier postal

Avec le BVR, il fallait entrer les 27 chiffres du n° de référence ou les 52 chiffres/signes de la bande blanche. Avec la QR-facture, il suffit d'indiquer l'IBAN qui figure sous la ligne « Compte/payable à » et de compléter les informations de paiement manquantes, si le n° de référence figure dans cette section, il faudra l'indiquer.



Si votre PC ou votre écran est équipé d'une caméra activée, après avoir choisi l'option « **scanner avec votre caméra web** », vous présentez la section paiement de votre QR-facture devant votre caméra web.

QR-facture reçue par email en format PDF

Après avoir enregistré votre QR-facture dans un de vos dossiers, il vous suffira de choisir l'option « **Téléchargement de la QR facture** » et d'indiquer le dossier et le document dans lequel votre QR-facture est enregistrée.

Note : Les textes des options de menus peuvent varier selon le logiciel e-banking de votre banque, mais les fonctions sont les mêmes.

Vous avez un smartphone capable de scanner un QR code et un accès à l'e-banking de votre banque

Il faut avoir au préalable installé dans votre smartphone l'application scanner QR-facture de votre banque disponible sur Google Play et App Store.



Puis, vous suivez la procédure sécurisée de l'application pour effectuer votre paiement.

Attention : Utilisez uniquement l'application de votre banque, toutes autres applications provenant de sites gratuits et soi-disant compatibles pour scanner une QR-facture pour votre e-banking représentent un gros risque de piratage.



Créer une QR-facture

Vous vendez un bien personnel et devez établir une QR-facture pour recevoir le paiement sur votre compte bancaire. Quel logiciel utiliser ?

PostFinance met à disposition le lien suivant pour créer gratuitement votre QR-facture

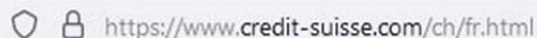
<https://www.postfinance.ch/fr/assistance/outils-calculateurs/qr-generator.html>

En 4 étapes très simples, votre QR-facture sera prête :

- 1^{ère} étape : **Bénéficiaire du paiement**, indiquez l'IBAN de votre compte bancaire, ainsi que votre nom et adresse.
- 2^{ème} étape : **Information sur le paiement**, indiquez le montant, la monnaie et le sujet du paiement (rubrique Message).
- 3^{ème} étape : **Informations du débiteur**, c'est-à-dire le nom et l'adresse du payeur.
- 4^{ème} étape : **Vérification des informations**, la QR-facture avec le QR code en section de paiement (bas de page A4) est prête à être imprimée ou enregistrée en format PDF.

Quelques conseils pour la sécurité de vos paiements

- N'effectuez pas de paiements depuis un appareil non sécurisé.
- Même si votre appareil est sécurisé, n'effectuez pas de paiements depuis un WiFi public.
- Il faut plus qu'un simple antivirus gratuit pour vous protéger des attaques sur internet, utilisez un logiciel reconnu de protection internet.
- Votre banque ne vous demandera jamais par email ou par téléphone des renseignements sur votre compte.
- Ne communiquez jamais le code PIN de votre carte bancaire ou vos codes pour les opérations bancaires par email, téléphone, SMS ou via les médias sociaux.
- Ne faites jamais d'opérations bancaires à la demande d'un tiers inconnu (ex : un interlocuteur téléphonique ou un faux plombier).
- Ne cliquez jamais sur un lien proposé pour effectuer un paiement, connectez-vous sur le site de votre banque.
- Vérifiez que l'accès de paiement est bien sécurisé : l'adresse web commence par https au lieu de http et un cadenas est affiché.
- Vérifiez régulièrement vos extraits de compte.
- Utilisez si possible le navigateur Firefox de Mozilla. www.mozilla.org/fr/firefox, car les autres navigateurs sont de vrais fouineurs de votre sphère privée.
- Après vos opérations, faites un « logout » pour quitter votre banque et fermez votre navigateur pour effacer vos traces (option Tout fermer).



Claude Maury - HNCB

Sources documentaire :

- Six Swiss Payment Standards, Implémentation Guidelines suisses pour QR-facture Version 2.2,
- Jeu de go <https://chine.in/guide/jeu 4389.html>
- ISO/IEC CD 18004 - Technologies de l'information